



Ligne 2, temps de parcours et relèves en cascade

Ce mardi 23 octobre, une délégation CGT était reçue par la Direction Générale et le Service Méthode. Le sujet de la réunion portait sur les dégradations des temps de parcours et de la disparition des relèves en cascade sur la ligne 2.

En effet, depuis que cette ligne passe par la Comédie, les temps de parcours ce retrouvent dégradés et les relèves en cascades à "Sabines" ont totalement disparues. Même si ce battement n'était que de 7 minutes, le simple fait de changer de rame permettait aux conducteurs de passer par le local et de décompresser.



La Direction Générale à l'écoute de nos revendications nous réponds:

- Dès la semaine prochaine, les relèves en cascade referont leur apparition sur la ligne 2 mais uniquement le matin pour l'instant.
- Pour les après-midi, le temps de battement est aujourd'hui en moyenne de 12 à 13 minutes aux extrémités (St Jean de Védas et Jacou). De nouvelles améliorations sont prévues sur les secteurs Corum et Peyroliers qui devront permettre de circuler plus facilement. Dès lors, une analyse des temps de parcours sera effectuée, et avec les nouvelles données, un nouveau graphiquage de la ligne sera fait, incluant des relèves en cascade sur la journée.

Nous suivrons ce dossier de très près. N'hésitez pas à contacter nos élus en cas de problèmes. Nous vous rappelons "**chaque agent se crée ses propres temps de parcours, il ne sert à rien de courir....et de prendre des risques inutiles**". Ces points ont également été débattus par les élus CGT au CHSCT lors de la réunion du 24 octobre 2012.

Nous avons demandé qu'une consultation soit faite auprès des agents, sur les différents groupes (nuits, sans les nuits, 2 VaC, etc...).



Nous avons demandé à la Direction Générale de réunir **TOUS** les partenaires sociaux, le plus rapidement possible, pour ouvrir le chantier sur les congés payés d'été 2013.

Nous avons aussi rappelé à la Direction Générale, son engagement d'attribuer 1 jour de congé payé supplémentaire à tous les agents à qui, il a été imposé seulement 3 semaines de congés payés cet été.

La Direction Générale nous a confirmé qu'elle tiendra son engagement et de plus qu'elle l'élargira à tous les agents ayant eu 3 semaines cet été.

Montpellier le 25 octobre 2012